

## ENQUETE SUR LA CHEVECHE DANS UNE ZONE COUVRANT L'OUEST DE LA BRIERE

### 1 PARTICIPANTS

- D. RABOIN
- J. BOURLES
- A. ROBERT
- C. MERCIER

### 2 OBJECTIFS

Mieux connaître le statut de la Chevêche (Athéna noctua) entre la Brière et la côte Ouest du département et suivre l'évolution de la population étudiée par Mathieu LE CORRE en 1986.

L'étude commença le 01/12/1991 et prit fin le 29/04/92.

### 3 ZONES PROSPECTEES

L'enquête prend en compte une zone bocagère délimitée :

- au Nord par la Vilaine (Pénestin-La Roche-Bernard),
- au Sud par la Loire (Donges - St-Nazaire),
- à l'Ouest par l'océan (Le Croisic - Mesquer - Pénestin),
- à l'Est par la Brière (La Chapelle-des-Marais - St-André des Eaux - Trignac).

La surface prospectée est d'environ 500 km<sup>2</sup>, la surface couverte par tous les points de repasse (point de 500 mètres de rayon pour une surface d'environ 0,8 km<sup>2</sup>) est d'à peu près 245 km<sup>2</sup>, soit 49 % de la surface totale.

### 4 METHODE DE PROSPECTION

L'étude peut être scindée en deux parties :

- l'une qui couvre la période du 01/12/1991 au 29/01/1992,
- l'autre qui couvre la période du 30/01/1992 au 29/04/1992.

### 4.1 - Première partie de l'enquête

La technique utilisée pour l'écoute de la chevêche est celle de la repasse (passage du chant du mâle de la chevêche sur magnétophone).

Au départ, nous avons travaillé avec une cassette sur laquelle il y avait 8 minutes d'enregistrement avec des blancs toutes les 30 secondes. Après quelques sorties et les premières réponses, nous constatons que les chevêches répondent faiblement et qu'il faut attendre dans certains cas la fin de la cassette pour percevoir une réponse. De plus, l'utilisation du magnétophone nécessite des conditions météorologiques assez bonnes (ni vent, ni pluie).

Après un mois d'écoute, le secteur entre St-André-des-Eaux -Guérande était pratiquement couvert et le résultat peu encourageant (5 chevêches).

Au mois de janvier, nous commençons le secteur s'étendant de l'étang de Sandun (proche de la Brière) à la Turballe - Mesquer. Nous utilisons toujours la même technique et nos points sont faits à peu près tous les 500/600 mètres, alors que Mathieu LE CORRE les faisait tous les kilomètres. Nous avons constaté en décembre que la portée du magnétophone était au maximum de 350/400 mètres (très variable suivant la météo). Après quelques sorties, nous obtenons un nombre très supérieur à celui du mois de décembre.

La proximité de la côte sur le secteur La Turballe - Mesquer ne semble pas être favorable. Il faut dire que la construction de lotissements et de pavillons est assez impressionnante. Les caravanes et autres abris de vacances fleurissent de façon non négligeable.

Le bilan de cette première partie de l'enquête donne à peu près 60/65 chanteurs, avec de grosses disparités dans la répartition :

- toutes les zones proches de la côte sont peu favorables,
- le secteur Sandun - Guérande - Mesquer - St-Lyphard est lui, par contre, particulièrement favorable.

### 4.2 - Deuxième partie de l'enquête

Suite à la réunion du groupe chevêche fin janvier et à la mise en place d'un nouveau protocole pour l'enquête (voir en annexe), nous commençons un secteur s'étendant de Mesquer

- Assérac à Pénestin -Férel (tous les points dans ce secteur sont donc faits à un kilomètre d'intervalle).

Il faut savoir que Mathieu LE CORRE, dans son étude de 1986, n'avait eu pratiquement aucune réponse de mâle chanteur.

Notre première constatation est que la situation n'a pas évolué entre Pénestin - Férel à deux exceptions près, une chevêche contactée en bordure de Vilaine, au-dessus de Férel, l'autre contactée à proximité de l'étang du Pont-de-Fer.

La deuxième constatation est que le secteur de Pont-d'Arm est plus riche que prévu. La proximité du marais de Mesquer en est peut-être la cause.

Toujours durant le mois de février, nous continuons sur le secteur de St-Lyphard à Assérac.

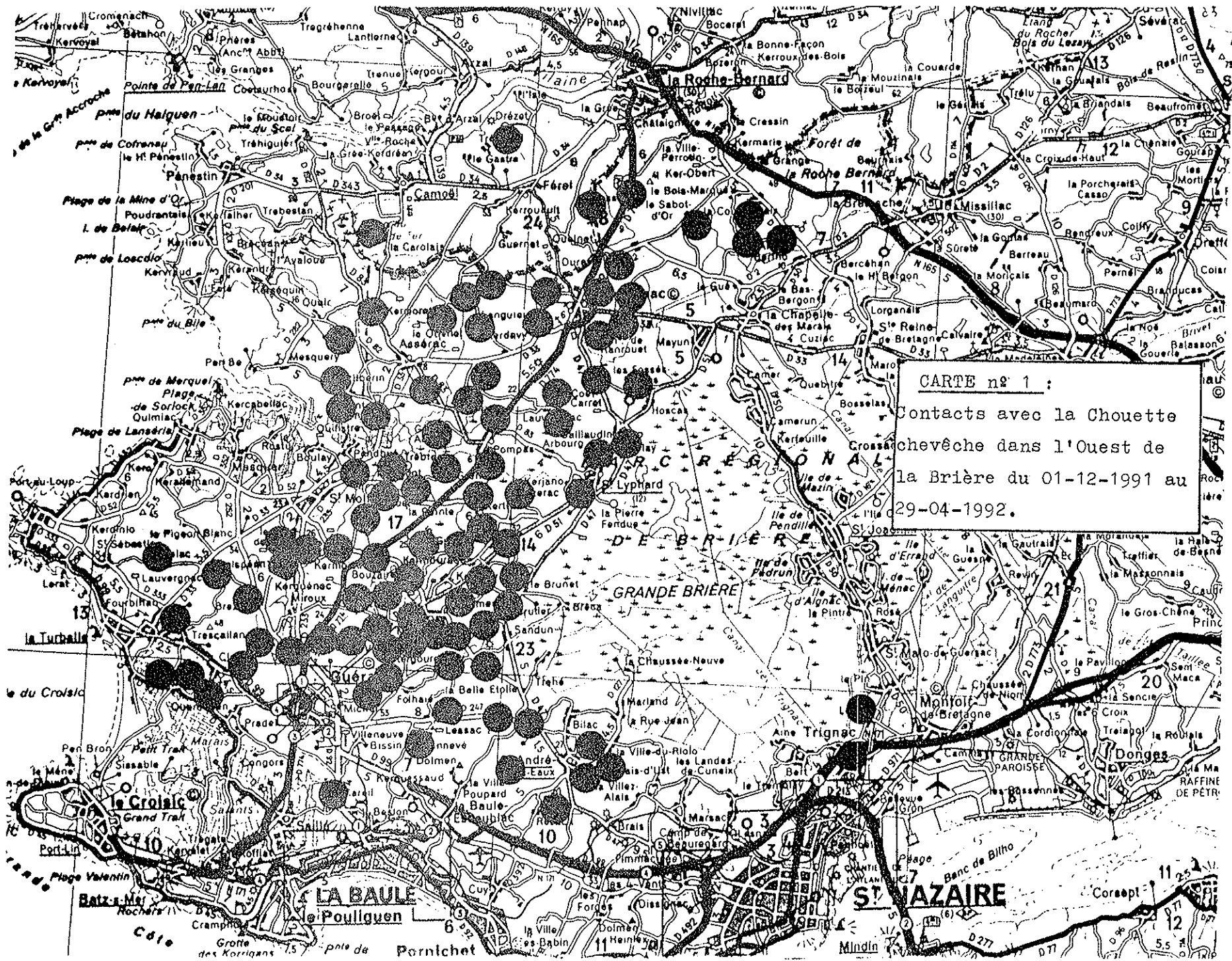
Par rapport à l'étude de 1986, nous ne notons pas de différences significatives. Le remembrement et le drainage commencent à toucher ce secteur, surtout aux abords de Pompas. Ce secteur est pourtant très favorable avec la proximité de zones marécageuses et aucun axe routier important mis à part la D 774.

Ensuite, nous décidons de refaire un deuxième passage sur les points où nous avons contacté des chanteurs en décembre/janvier afin de respecter le nouveau protocole (Mathieu LE CORRE l'avait appliqué en 1986, de même que J.C GENOT pour son enquête dans les Vosges). Il faut savoir que le fait de faire des points trop rapprochés, moins de 500 m comme nous l'avions fait précédemment, peut engendrer des erreurs dues au déplacement des chevêches avec le risque de contacter deux fois le même chanteur.

En tenant compte de cette éventualité, il paraissait légitime de se demander si la prospection des mois de décembre/janvier n'était pas erronée.

Pour lever le doute, nous avons décidé de reprendre un secteur propice et de refaire des points d'écoute pour vérification.

Après trois sorties, première constatation, sur 38 chanteurs contactés au premier passage, nous en obtenons 21 supplémentaires. Par contre, un individu n'a pas été recontacté. Deuxième constatation, la réponse des chevêches est beaucoup plus nette (plus rapide et plus forte avec en plus réponse de la femelle).



CARTE n° 1 :  
Contacts avec la Chouette  
chevêche dans l'Ouest de  
la Brière du 01-12-1991 au  
29-04-1992.

Durant la période de mars et d'avril, nous avons donc surtout travaillé sur des secteurs déjà connus et complété des zones non prospectées (Herbignac - La Roche-Bernard).

Donc, sur la centaine de points de repasse où nous avons eu une ou plusieurs réponses lors de l'enquête, nous en avons refait environ 70 et en avons trouvé 20 nouveaux. Par contre, 10 sites n'ont pu être prospectés une seconde fois pour des raisons d'éloignement.

Nous en concluons que le changement de protocole n'a pas eu autant de conséquences que nous le craignons, ce qui permet de valider la première partie de l'enquête.

La deuxième partie de l'étude montre bien que le moment le plus favorable pour une telle enquête couvre les mois de mars et d'avril, c'est-à-dire pendant la période de parade nuptiale de la chevêche avec un comportement plus bruyant des mâles et une réponse plus franche des femelles.

Le bilan donne donc une population de 60 chanteurs supplémentaires, une confirmation pour la présence des chanteurs de la première partie de l'enquête et l'apparition de secteurs favorables tels qu'Herbignac, des îlots avec 3/4 individus comme celui, au nord-est d'Herbignac, celui de Trignac et celui à l'est de St-André-des-Eaux.

## 5 BILAN DE L'ENQUETE

36 sorties pour la période du 01/12/1991 au 29/04/1992 avec un nombre d'heures d'enquête (déplacement en voiture et écoute) de 120 heures. Les sorties démarrant à environ 21 heures et finissant à 1 heure du matin avec certaines nuits jusqu'à 2 heures 30.

Un kilométrage assez important de l'ordre de 2 545 km.

Le total des points de repasse est de 481 (tous protocoles confondus). Certains points ont été faits deux, trois, voire quatre fois.

Le total des points respectant le nouveau protocole est de 315.

Le nombre moyen d'écoutes par soirée est de 13/14 avec des minima de 5 et maxima de 23.

## 6 RESULTATS

- 315 points d'écoute pour une surface de 245 km<sup>2</sup>.
- 126 chevêches contactées.
- Densité de 0,51 chanteur/km<sup>2</sup>, chiffre à rapprocher de celui relevé par Mathieu LE CORRE qui s'élevait à 0,65 chanteur/km<sup>2</sup>.
- En parallèle à cette enquête sur la chevêche, nous avons comptabilisé d'autres nocturnes (vus ou entendus) :

- 84 effraies avec peu de réponses en hiver (décembre/janvier/février), période où les oiseaux sont en dortoir et, par contre, des soirées très riches (jusqu'à 12 réponses en mars sur une seule sortie) dans la période où les installations territoriales se mettent en place.
- 138 hulottes,
- 9 moyens-ducs.

La quantification de ces trois dernières espèces s'est faite sur des observations qui entraînent probablement une sous-estimation de la population réelle.

Le total des nocturnes contactés et rencontrés s'élève donc à 357 individus.

## 7 ANECDOTES ET AUTRES RENCONTRES NOCTURNES

- Un personnage en fin de tournée dominicale bien arrosée,
- Quelques coqs de Barbarie (vers minuit !...),
- Une dizaine de poules perchées dans les arbres du côté d'Assérac,
- Quelques renards amoureux fous,
- Le chant de parade d'un vanneau à Pont-d'Arm le 16/02,
- Les premiers chants de Pélodite ponctué le même soir,
- Les fouines en tournée d'inspection de territoire,
- La symphonie des grenouilles en bordure de Brière et autres râles et butors,
- Le nombre incalculable de chiens plus ou moins féroces qui auront pour certains d'entre eux tenté de nous renifler d'un peu trop près les mollets ...
- Un coucou à 22 heures 30 à la Mirablais au nord de la Chapelle-des-Marais.

## 8 CONCLUSIONS

Même si les résultats obtenus sur l'ensemble de la zone prospectée sont plus faibles que ceux de Mathieu LE CORRE en 1986, ceux-ci n'en sont pourtant pas très éloignés sur le plan général.

Par contre, sur un même secteur, il apparaît d'importantes disparités. Mathieu LE CORRE avait recensé 43 chanteurs pour 82 points en 1986, alors que nous n'en sommes plus qu'à 41 pour 130 pour 1991/1992, soit une densité de population qui passe de 0,52 à 0,32 chanteur/km<sup>2</sup>.

Ensuite, certaines zones comme La Roche-Bernard - Herbignac - La Chapelle-des-Marais, sont en forte régression du fait que c'est le secteur le plus remembré et traversé, au nord, par l'axe routier le plus fréquenté de toute la zone, c'est-à-dire la N 165.

Des mesures de protection seront donc à prendre sur les secteurs favorables à la chevêche en assurant une conservation des haies bocagères et des vieux vergers.

Une autre constatation, les villages avec des habitations aux toits de chaume semblent être d'une grande attraction pour la chevêche.

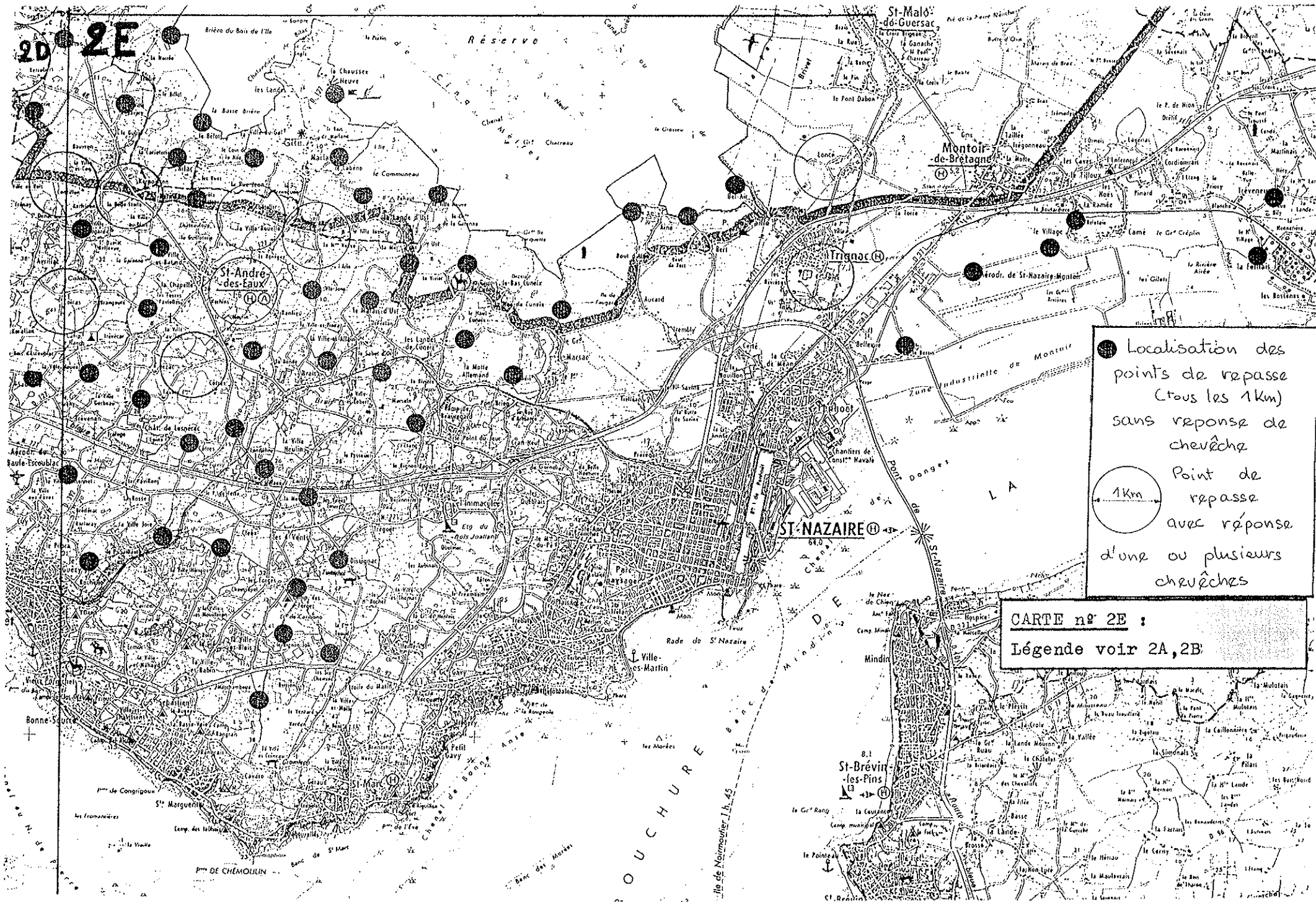
Il nous semblerait hasardeux d'extrapoler ces résultats à l'ensemble du département de Loire-Atlantique. Les échos que nous recevons des différents enquêteurs du groupe chevêche 44 et qui feront l'objet d'un bilan plus global, semblent montrer une grande disparité de présence de cette chouette.

L'enquête se poursuivra durant la saison 1992/1993 pour suivre l'évolution de la population en zone de forte densité.

**Joël BOURLES**  
27 allée des Pingouins  
44600 ST-NAZAIRE

**Didier RABOIN**  
Costres  
44500 LA BAULE





● Localisation des points de repasse (tous les 1Km) sans réponse de chevêche

○ Point de repasse avec réponse d'une ou plusieurs chevêches

**CARTE n° 2E :**  
Légende voir 2A,2B

2D 2E

Réserve

Montoir-de-Bretagne

Trignac

ST-NAZAIRE

St-Brevin-les-Pins

BOUCHURE

LA

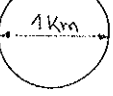
Bonne-Sotte

St-Marguerik

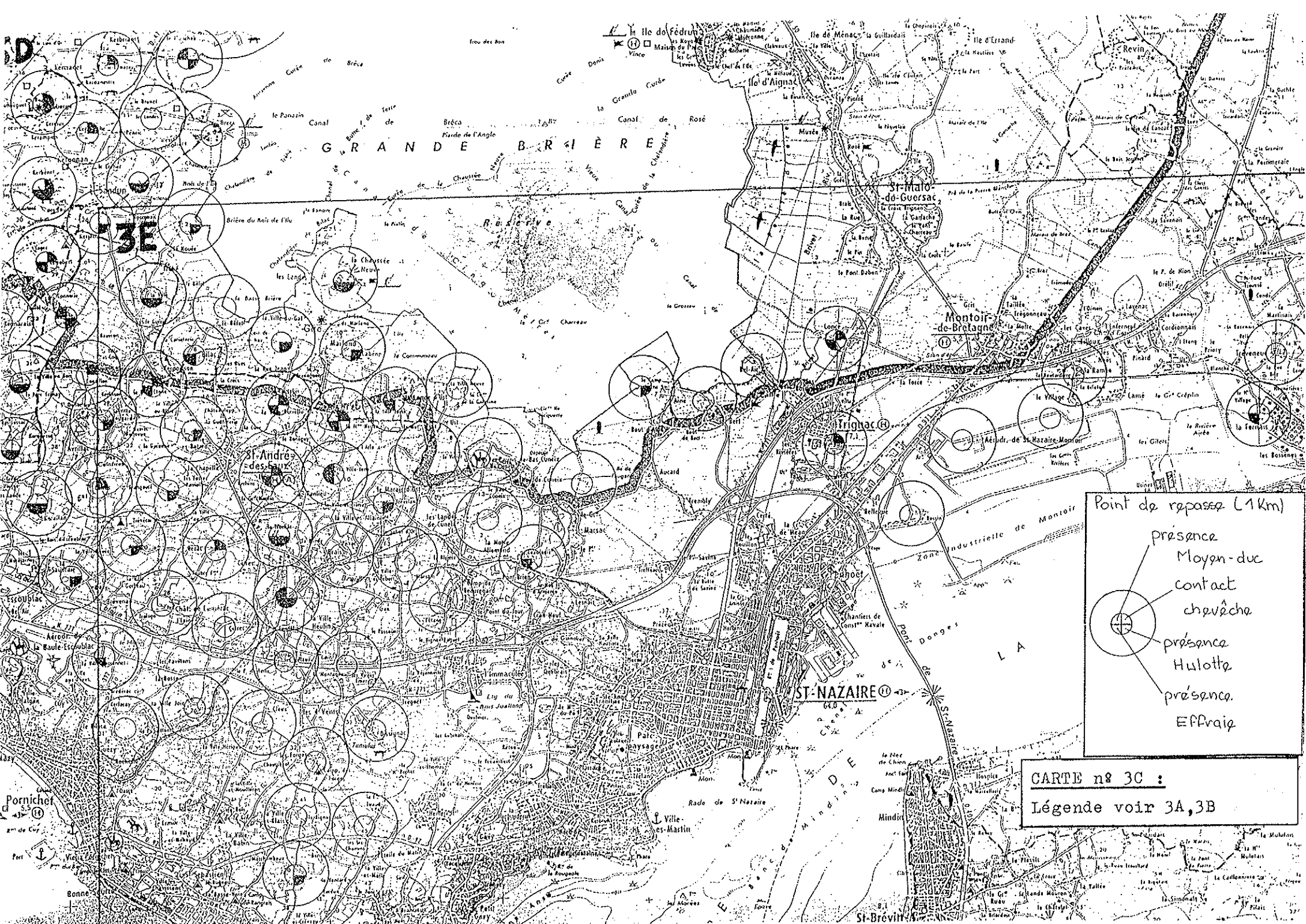
DE CHEMOLIN

Ville-les-Martin

Mindin







Point de repasse (1Km)

- présence Moyon-duc
- contact chevêche
- présence Hulotte
- présence EPRvaig

**CARTE n° 3C :**  
Légende voir 3A,3B